

La Ville de Chartres propose de mettre un local à disposition pour accueillir un médecin généraliste au « Mail des Petits Clos », un nouveau quartier résidentiel.

Son positionnement au sud-est du centre-ville de la commune jouit d'une très bonne situation géographique.

Son dynamisme avec son marché traditionnel hebdomadaire, son groupe scolaire ouvert il y a 3 ans et regroupant les écoles primaires et maternelles, ses nouveaux équipements (squash, maison pour tous, City-Park) et sa zone d'activité en pleine expansion lui permet d'être animé et attractif.

Au cœur de ce quartier en pleine rénovation, la création du mail piéton avec douze cellules commerciales permet à cette opération qui s'étend sur 47 hectares et regroupera 1600 logements d'apporter à la population des services et des commerces de proximité. Le mail commercial comprend déjà l'ouverture des activités suivantes :

- Pharmacie, Caisse d'Epargne, La Poste, Opticien, Auto-Ecole, Cabinet Dentaire, Salon de Coiffure.

Prochainement d'autres activités y prendront place :

- Cabinet de Kinésithérapie, Boulangerie-Pâtisserie, Supérette...

Afin de compléter l'offre de services de proximité proposée aux habitants du quartier et des quartiers avoisinants, la Ville de Chartres propose de favoriser l'installation d'un médecin généraliste en lui mettant à disposition un local de 80 m².



Les candidats qui déposeront leur candidature auprès de la Ville de Chartres se verront proposer un accompagnement dans la mise en place et l'installation de leur activité.

Pour toute information et renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Anna TA-VANDENDRIESSCHE au 02.37.22.61.79.

